

AVOCATS
ÉMÉRITES

2020-2021

Une signature d'excellence



Barreau
du Québec



Une signature d'excellence



Ad. E.



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de
la désignation honorifique

AVOCATS
ÉMÉRITES
2020-2021

Centre Sheraton Montréal
Mardi 16 novembre 2021

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de neuf membres nommés par le Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. La composition du Comité est la suivante :

- Sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.), dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section.
- Deux membres qui ne sont pas détenteurs de la distinction *Avocat émérite* (Ad. E.).

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations à l'intention du Conseil d'administration.



TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DES COMITÉS DE SÉLECTION

2020 :

M^e Esthel Gravel, Ad. E. présidente
M^e Adelle Blackett, Ad. E.
M^e Marie-Josée Brodeur, Ad. E.
M^e Tristan Desjardins
M^e François Dupin, Ad. E.
M^e Jean-Marie Fortin, Ad. E.
M^e Marie-Claude Landry, Ad. E.
M^e Thi Trang Dai Nguyen
M^e Frédérique Sabourin, Ad. E.,
avocate à la retraite
M^e André-Philippe Mallette, secrétaire

2021 :

M^e Adelle Blackett, Ad. E., présidente
M^e Marie-Josée Brodeur, Ad. E.
M^e Tristan Desjardins
M^e François Dupin, Ad. E.
M^e Jean-Marie Fortin, Ad. E.
M^e Lara Houry, Ad. E.
M^e Marie-Claude Landry, Ad. E.
M^e Thi Trang Dai Nguyen
M^e Frédérique Sabourin, Ad. E.,
avocate à la retraite
M^e André-Philippe Mallette, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique, et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau du Québec ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connue comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 27 avocats émérites désignés en 2020 et en 2021 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie.

La cérémonie de remise :

Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à un organisme œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi pour une troisième année par le Conseil d'administration est le **Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)**. Le PAMBA est un service d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau aux prises avec un problème mettant en péril leur équilibre psychologique.



Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail *pro bono* de tous les avocats. Le Prix Justice Pro Bono et le Prix Paris-Québec 2021 seront remis aux récipiendaires par l'organisme Justice Pro Bono.

Ad. E.



espace d'écoute et d'aide

Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)

Le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) est un service ponctuel et gratuit d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau du Québec aux prises avec des problèmes de stress, d'épuisement (*burnout*), de dépression, de trauma, de deuil, de dépendance (alcool, drogues) ou toute autre situation mettant en péril l'équilibre psychologique, et ce, que ces difficultés soient liées ou non au travail d'avocat.

Le PAMBA répond aux besoins des membres et agit rapidement pour leur venir en aide :

- Intervention de crise, écoute active, évaluation des besoins, accompagnement, orientation vers les bonnes ressources sont au cœur de ses actions.

Deux grandes catégories de ressources sont disponibles :

- Les entrevues de nature psychosociale avec des professionnels de la santé (psychologues, sexologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, conseillers en orientation et intervenants spécialisés) dont le PAMBA assume directement les coûts jusqu'à concurrence de six rencontres;
- L'acheminement vers des groupes d'entraide bénévole.

Le PAMBA, c'est plus de 25 ans d'aide pour les membres, 365 jours par année, de jour ou de nuit, et surtout dans la plus stricte confidentialité.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte, plus de 1 200 finissants par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur de l'excellence et reçoivent une plaque de verre gravée à leur nom.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement qui favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau et du Barreau du Québec.

Prix Justice Pro Bono 2021

Depuis 11 ans, Justice Pro Bono remet le Prix Justice Pro Bono afin de reconnaître l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme à but non lucratif en matière de services juridiques *pro bono* au Québec.

La lauréate 2021 du Prix Justice Pro Bono est M^e Ann M. Soden, Ad. E.



M^e Ann M. Soden, Ad. E. est une avocate montréalaise, médiatrice agréée et pionnière au Canada dans le domaine du droit des aînés. Depuis plus de 25 ans, elle est experte-conseil à l'Institut québécois de gérontologie sociale dans le domaine de la maltraitance et de l'exploitation des personnes âgées. En 2007, elle a fondé la clinique juridique *pro bono* des aînés, une initiative permettant à bon nombre d'étudiants en droit d'être sensibilisés aux problèmes d'ordre social et juridique auxquels sont confrontés aujourd'hui les aînés les moins fortunés. M^e Soden est présidente fondatrice de la Section nationale et membre fondatrice des réseaux canadien et québécois de prévention de la maltraitance aux personnes âgées. Son dévouement à faire progresser et respecter les droits des aînés constitue un modèle inspirant d'engagement social au bénéfice des citoyens vulnérables, notamment pour ceux et celles qui aspirent à la profession juridique.

Prix Paris-Québec 2021

Pour la deuxième année consécutive, le Prix Paris-Québec est remis à deux lauréats, un de Paris et un du Québec, pour souligner un projet *pro bono* à vocation solidaire, sociale ou humanitaire qui incarne au moins l'une des valeurs de la Francophonie, soit la solidarité, la paix, la démocratie, les droits de la personne, le droit à l'éducation ou la diversité culturelle. Les lauréats du Prix Paris-Québec 2021 sont M^e David E. Roberge et M^e Andra Matei.



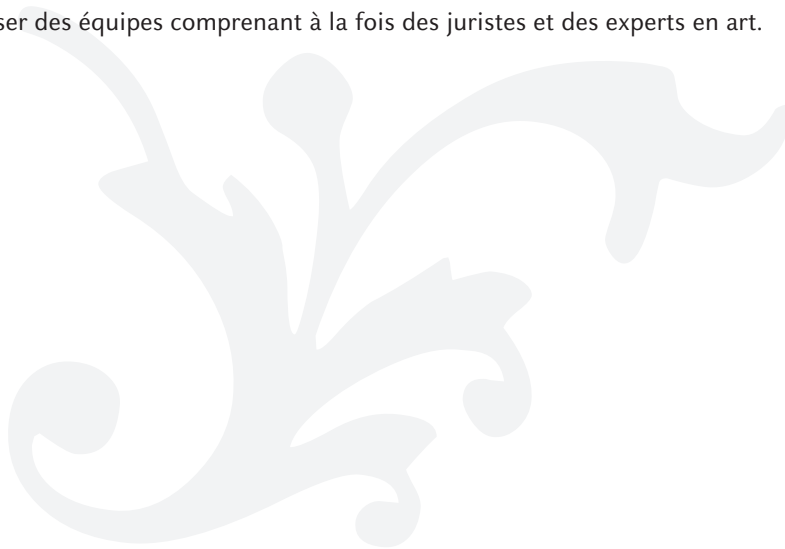
M^e David E. Roberge

Pour le volet québécois, le Prix Paris-Québec 2021 est remis à M^e David E. Roberge, pour son implication *pro bono* et son parcours juridique varié. Depuis le début de sa carrière, M^e Roberge a multiplié les occasions de mandats *pro bono* ou d'engagements communautaires, afin de protéger le droit des personnes défavorisées, en participant à des associations d'intérêt public, ou en matière d'éducation juridique. De longue date, M^e Roberge est engagé dans plusieurs initiatives de défense des droits LGBTQ+, en plus de conseiller des organisations qui se consacrent à la lutte contre le VIH et le sida et à leur prévention. À titre de membre d'Avocats sans frontières, M^e Roberge a participé en février 2009 à une mission internationale de formations en droit de l'environnement à l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince. Plus récemment, en 2019, M^e Roberge a collaboré à un atelier sur les enjeux d'égalité et de non-discrimination avec des représentants d'organisations en Haïti dont le mandat est de défendre le droit des femmes et des minorités sexuelles.



M^e Andra Matei

Pour le volet français, le Prix Paris-Québec 2021 est remis à M^e Andra Matei, avocate spécialisée dans les droits de la personne. Fondatrice d'Avant-Garde Lawyers, elle a travaillé au sein de la Cour européenne des droits de l'homme. M^e Matei est également l'auteure d'*Art on Trial*, un cours destiné aux avocats, et réalisatrice du projet *Speak Truth to Power*, qui utilise le jeu théâtral pour inciter les professionnels du droit à penser leur travail du point de vue du demandeur. M^e Andra Matei a pour ambition de démocratiser et de transformer les services juridiques prodigués aux artistes par le biais de stratégies uniques, consistant notamment à mobiliser des équipes comprenant à la fois des juristes et des experts en art.



AVOCATS
ÉMÉRITES

2020-2021





M^e SANDRA
ABITAN, Ad. E.

Montréal



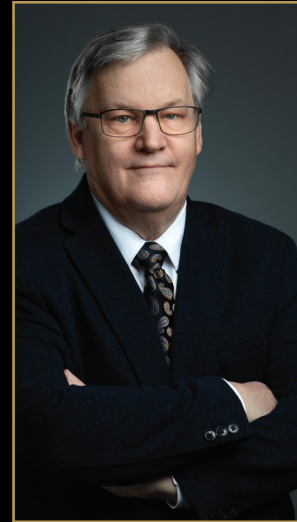
M^e Sandra Abitan est associée directrice du bureau de Montréal du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt et associée au sein du groupe de l'insolvabilité et de la restructuration d'entreprises.

- M^e Abitan est chef de file dans son domaine, et son excellence et son leadership sont reconnus tant ici qu'à l'étranger, comme en témoignent les nombreux prix et son classement dans plusieurs palmarès, dont *Chambers*, *Lexpert* et *The Best Lawyers*. En 2021, elle est la seule Québécoise à avoir été nommée dans la liste des *Women Leader* de l'*International Financial Law Review*. Elle a aussi reçu le Prix Leadership de l'Association des femmes en finance du Québec, en 2018.
- Elle se distingue dans le monde financier par son engagement au sein d'associations et de comités. Elle est membre du conseil d'administration de l'Institut d'insolvabilité du Canada et membre du Comité international de l'American Bankruptcy Institute. Elle a aussi été présidente du conseil d'administration de l'Association internationale de redressement d'entreprises de la section de Montréal.
- Elle s'implique activement dans le mentorat des jeunes de son cabinet, plus particulièrement auprès des jeunes avocates, contribuant à la transformation de la pratique privée et à l'avancement du droit. Elle s'est ainsi engagée dans les projets *Justicia* et *Panorama*, parrainés par le Barreau du Québec, dès leurs débuts. Elle est très engagée sur le plan communautaire auprès de divers organismes, notamment la Fédération CJA et l'Université McGill, ayant pour objectifs l'excellence académique, la promotion de la diversité, ainsi que l'inclusion et le bien-être de personnes défavorisées ou vulnérables.

Ad. E.

M^e Alain Arsenault est associé du cabinet Arsenault, Dufresne, Wee, Avocats. Sa pratique orientée d'abord vers le droit criminel s'est tournée vers le droit civil, plus particulièrement vers la responsabilité civile extracontractuelle.

- M^e Arsenault a représenté plusieurs victimes dans des recours individuels en dommages-intérêts contre des agresseurs et des institutions religieuses, recours dont il est un pionnier et un leader. Sensibilisé dès le début de sa carrière au profilage racial, il en a aussi fait un cheval de bataille. La question de la discrimination est devenue le centre de son travail à titre d'assesseur au Tribunal des droits de la personne, où il a exercé pendant plus de dix ans.
- Il a été très actif dans les représentations auprès des autorités publiques pour que le délai de prescription en matière d'agression sexuelle soit aboli. Il a participé à plusieurs enquêtes du coroner et à des commissions d'enquête publique concernant l'intervention des corps policiers auprès de membres de minorités racialisées et en particulier les Autochtones.
- Il est souvent invité à titre de commentateur dans les médias, où il saisit l'occasion de dénoncer des injustices, d'aborder de front des réalités parfois difficiles à entendre, ou même de combattre des semi-vérités, comme les mythes entourant les victimes d'agression sexuelle.



**M^e ALAIN
ARSENAULT, Ad. E.**

Montréal





**Me MARIA RITA
BATTAGLIA, Ad. E.**

Montréal



Depuis 2002, Me Maria Rita Battaglia exerce au sein de son propre cabinet, Services juridiques MRB, dont l'expertise est reconnue en droit de la famille, en droit successoral et en droit de la jeunesse, ainsi qu'en mandats et en médiation familiale.

- Conférencière recherchée, Me Battaglia a donné plusieurs conférences en droit de la famille pour des organisations québécoises et canadiennes. En 2020, elle a donné des conférences sur la Convention de La Haye concernant les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants pour l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec à Cuba et pour le Barreau canadien. Elle a aussi donné de nombreuses conférences sur les droits de mobilité des parents tant à des juges qu'à des avocats.
- Activement impliquée dans bon nombre de comités et d'associations, elle est notamment membre du Comité de mise en œuvre des recommandations du rapport Capriolo, présidente du Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes et membre du Comité d'implantation et de suivi du projet de coordination parentale. Elle a été membre du Conseil consultatif indépendant du Québec pour les nominations au Sénat. Pendant 20 ans, elle a été membre du Comité aviseur sur les abus sexuels commis par des prêtres sur des mineurs. Son implication et ses conseils ont incité l'Archevêque de Montréal à faire une enquête approfondie sur les abus.
- Très présente dans les médias anglophones depuis le début de sa carrière, elle a été, entre autres, commentatrice régulière à CTV, en plus de faire plusieurs apparitions à Global TV, et a animé sa propre émission de radio à CJAD de 1999 à 2007, *Family Law with Maria Battaglia*, offrant ainsi au grand public des informations justes et accessibles.

M^e Claude Beaulieu est associé du cabinet Simard Boivin Lemieux depuis 2007. De 1976 à 2007, il a œuvré au bureau d'Aide juridique de Chicoutimi, acquérant de ce fait une solide expérience en droit criminel et pénal.

- Tout au long de sa carrière à l'Aide juridique, M^e Beaulieu a œuvré principalement sur le plan communautaire dans des organismes offrant des services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'itinérance et de déficience intellectuelle. Il s'est aussi impliqué auprès de ces organismes en participant à des conseils d'administration et à de nombreux comités.
- Il a œuvré activement au sein du Barreau du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il a d'ailleurs reçu la médaille du Mérite de ce Barreau en 2006. Il est l'un des fondateurs de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD), dont il est membre du conseil d'administration depuis le début, en 1995, et membre honorifique depuis 2019. L'AQAAD lui a remis le prix hommage en 2007 pour son implication au sein de l'Association et le Prix Antonio-Lamer en 2020 pour l'ensemble de sa carrière, vouée au droit et à la justice. De plus, la Commission d'Aide juridique lui a décerné le Prix Robert-Sauvé pour sa contribution exceptionnelle à la promotion des droits et libertés.
- Formateur hors pair, il a donné de nombreuses formations aux intervenants des milieux judiciaires et communautaires, ainsi que des conférences en milieu scolaire auprès des jeunes de 12 à 18 ans, en plus de participer activement à la formation des avocats. Il est membre du groupe des experts en droit criminel du Barreau du Québec depuis 2010.



**M^e CLAUDE
BEAULIEU, Ad. E.**

**Saguenay–
Lac-Saint-Jean**





M^e LOUIS
BOSSÉ, Ad. E.

Montréal



Pendant 24 ans, M^e Louis Bossé a été le directeur des publications aux Éditions Yvon Blais, une société de Thomson Reuters, où il a fait son entrée en 1989. Retraité de l'édition, il enseigne en techniques juridiques au Cégep Ahuntsic, où il est enseignant à la formation continue depuis 2010.

- Mettant toujours le savoir juridique à l'avant-plan, M^e Bossé a collaboré à la réalisation et à la concrétisation d'une multitude d'ouvrages phares, dont le *Code civil annoté — annotations et commentaires* regroupant de grands juristes. Il a également contribué à la publication d'ouvrages plus modestes, mais qui ont enrichi la doctrine québécoise.
- Impliqué auprès du Barreau, il a été chargé de la collaboration avec l'École du Barreau pour la publication de la *Collection de droit* et il a été responsable de la publication d'actes de colloques dans la collection *Développements récents*. Il s'est aussi investi dans l'organisation de conférences, de colloques et de formations, consacrant ainsi ses énergies à promouvoir le droit québécois et à façonner la formation de milliers d'étudiants, de praticiens et de juges.
- Son implication va au-delà de son travail d'éditeur, comme en témoigne sa participation au Comité scientifique de la Chaire Jean-Louis Baudouin, au conseil d'administration de la Fondation Claude-Masse, et auprès de l'Institut canadien d'études juridiques. Ces formes de soutien sont le reflet de sa contribution notable au bénéfice des communautés juridiques québécoise et canadienne. Il s'est également impliqué dans sa communauté en siégeant au conseil d'administration du Cégep Gerald-Godin, dont il a occupé la présidence pendant six ans.

Ad. E.

M^e Normand Boucher est juge administratif à la section juridictionnelle de la Commission d'accès à l'information. Il occupait auparavant le poste de directeur principal des affaires juridiques et de l'accès à l'information à l'Agence du revenu du Québec.

- Diplômé en droit et en droit notarial de l'Université Laval, M^e Boucher a été notaire, à compter de 1984, avant de devenir membre du Barreau du Québec en 2001. Il détient également un baccalauréat en communications, une maîtrise en relations industrielles et une formation en gestion de l'École nationale d'administration publique.
- Juriste d'une grande compétence et doué d'habiletés relationnelles hors du commun, il est une référence indéniable en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Comme conseiller juridique, il est intervenu dans de nombreux domaines de droit, entre autres, en droit contractuel et immobilier, en droit autochtone et en droit du travail dans plus de dix ministères et organismes publics. Il a, de plus, été conciliateur à l'ancienne Commission des lésions professionnelles, médiateur désigné par le gouvernement du Québec et commissaire aux plaintes en matière de protection des activités agricoles.
- Il s'est toujours soucié de l'évolution de la profession et s'est impliqué, durant les quinze dernières années, dans plusieurs comités de son barreau de section et du Barreau du Québec, où il a aussi été administrateur. De surcroît, il a représenté le Barreau du Québec, de 2019 à 2021, au sein du Comité consultatif sur l'accessibilité à la justice.



**M^e NORMAND
BOUCHER, Ad. E.**

Québec





**M^e DOREEN
BROWN, Ad. E.**

Montréal



Experte en droit de la famille, notamment en matière d'adoption et de procréation assistée, M^e Brown exerce au cabinet Green Glazer Avocats depuis 1978.

- M^e Brown, reconnue comme une sommité dans son domaine, a enseigné au département de Sciences politiques de l'Université Concordia, de 1985 à 2013. En juin 2014, elle a reçu un doctorat honorifique du Technion Israel Institute of Technology, dont elle préside la branche canadienne, pour sa contribution importante et son leadership.
- Elle a participé à de nombreux comités du Barreau du Québec, entre autres, le Comité des équivalences (1993-2003) et le Conseil de discipline (1995-2002). Elle est membre du Comité d'arbitrage en plus d'être membre du Comité d'experts LGBT du Barreau du Québec, où elle apporte un éclairage essentiel sur les questions des mères porteuses et de la fécondation in vitro, enjeux importants pour la communauté LGBT auprès de laquelle elle est impliquée depuis plusieurs années. De plus, elle a été nommée pour un deuxième mandat au Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour la province de Québec - Ouest.
- Son engagement dans la société va bien au-delà de sa carrière professionnelle. Que ce soit à titre de membre du conseil d'administration, de gouverneure, de membre à vie ou de présidente, elle est, et a été, impliquée dans plus de 25 organisations, notamment auprès du Centre de l'amitié de Montréal, de la Free Hebrew for Juniors School, et de l'Association hébraïque des jeunes hommes et des jeunes femmes de Montréal, dont elle a été la première femme présidente (1999-2001).

M^e Danielle Chalifoux est avocate en droit de la santé et présidente de l'Institut de planification des soins du Québec, qu'elle a fondé en 2011.

- M^e Chalifoux est une autorité reconnue en matière de droit des aînés, des personnes vulnérables et des personnes en fin de vie. Membre du Comité sur les soins de fin de vie du Barreau du Québec de 2010 à 2015, elle a participé à la rédaction et à la présentation de plusieurs mémoires en commission parlementaire sur la question de mourir dans la dignité et sur la *Loi concernant les soins de fin de vie*.
- Elle a d'abord été infirmière avant de pratiquer le droit à compter de 1985. Elle détient une maîtrise en droit de la santé de l'Université McGill, a publié plusieurs articles et prononce régulièrement des conférences. Elle a dirigé un projet de recherche subventionné sur le statut des personnes proches aidantes et les soins à domicile.
- Par son engagement dans les débats publics et sa grande sensibilité sociale, elle a indubitablement contribué à faire avancer le droit sur les enjeux importants que sont, au sein de la société québécoise, la reconnaissance des droits des aînés, des personnes vulnérables et de celles en fin de vie.



**M^e DANIELLE
CHALIFOUX, Ad. E.**

Montréal





**M^e NANCY
CLEMAN, Ad. E.**

Montréal



M^e Nancy Cleman est associée du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon. Elle y est responsable du groupe de propriété intellectuelle. Agente de marques de commerce et médiatrice accréditée en droit commercial, elle possède une vaste expérience en droit des affaires, en propriété intellectuelle et en droit des technologies de l'information.

- M^e Cleman joue un rôle actif au sein de sa collectivité, notamment auprès du Barreau du Québec, où elle a été membre du Comité sur la mise à jour du guide de médiation commerciale, responsable de l'équipe de traduction du guide en langue anglaise et membre du Conseil général. Elle joue également un rôle auprès du Barreau de Montréal, où elle s'implique en tant que coprésidente du Comité sur l'accès à la justice en langue anglaise, contribuant ainsi à l'accès à la justice en général.
- Pionnière dans un domaine de pratique comptant peu d'avocates, elle a contribué à l'avancement des femmes dans la profession, notamment grâce à son implication au sein du Comité Avocates dans la profession et au programme de mentorat du Barreau de Montréal, comme mentore pour les étudiants intéressés par une carrière en droit, et par sa participation à différents forums sur le sujet.
- Conférencière et auteure recherchée, elle met également à profit ses compétences juridiques et en gouvernance au service de divers conseils d'administration et comités d'organismes à but non lucratif, dont l'Association canadienne du droit de la technologie qu'elle préside (2019-2021), le Centre Portage, la Société de la Place des Arts et la Fondation Place des Arts.

M^e Bernard Colas, docteur en droit, est cofondateur du cabinet CMKZ. Son expertise en droit des affaires, de la propriété intellectuelle et du commerce international a été acquise tant en Europe, en Amérique qu'en Afrique.

- M^e Colas a œuvré au sein d'organisations internationales (OCDE, Paris, IFPI, Londres), a agi à titre d'avocat-conseil auprès de gouvernements étrangers (Lituanie, Algérie, Togo, Comores et Mauritanie) et a été commissaire à la Commission du droit du Canada. Il est l'un des juristes inscrits à la liste des membres de groupes spéciaux créés en vertu de l'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) et, depuis 2002, il est consul honoraire de la Mauritanie.
- Il a dirigé de nombreux ouvrages tant en français qu'en anglais sur les accords économiques internationaux et a écrit plusieurs articles en droit du commerce international.
- Conférencier apprécié, il a également enseigné dans plusieurs universités le droit des transactions commerciales internationales et de la propriété intellectuelle internationale. Il veille à l'organisation de nombreuses conférences et s'implique activement au sein d'associations professionnelles, dont l'Association du Barreau canadien, la section canadienne de l'Association de droit international et le Conseil des relations internationales de Montréal.



**M^e BERNARD
COLAS, Ad. E.**

Montréal





M^e IRWIN COTLER,
C.P., O.C., O.Q., Ad. E.

Montréal



M^e Irwin Cotler est le fondateur et président de la chaire internationale du Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne, professeur émérite de droit à l'Université McGill, ancien ministre de la Justice et procureur général du Canada, député de longue date et figure mondiale en droits internationaux de la personne.

- Lorsqu'il était ministre canadien de la Justice, M^e Cotler a procédé à la première réforme du processus de nomination à la Cour suprême du Canada, qui a eu pour résultat de faire de celle-ci la plus représentative au monde pour les femmes occupant la fonction de juge. Il a déposé le tout premier projet de loi visant à criminaliser la traite de personnes; il a introduit la *Loi sur le mariage civil* et la première loi à accorder le droit au mariage aux gais et aux lesbiennes, entre autres.
- Parlementaire influent sur la scène mondiale, il a notamment été président du Groupe interparlementaire pour les droits de la personne en Iran, président du Groupe interparlementaire pour la justice pour Serge Magnitsky, et président de la coalition parlementaire multipartite pour sauver le Darfour.
- Il a agi comme conseiller auprès de prisonniers d'opinion (Andreï Sakharov, Natan Sharansky [ancienne Union soviétique] et Nelson Mandela, entre autres), et il est récemment devenu le conseiller juridique international de plusieurs prisonniers politiques dont le blogueur saoudien, Raif Badawi.

Ad. E.

M^e Hugo Cyr est professeur titulaire à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal, dont il a été le doyen de 2015 à 2020.

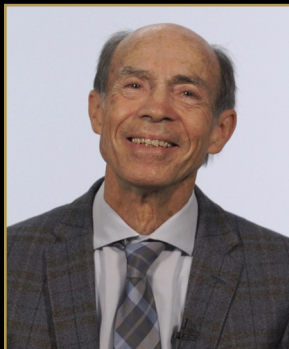
- M^e Cyr a su développer une grande expertise, notamment en droit constitutionnel, en intelligence artificielle (IA) et en théorie du droit. Il a obtenu de nombreux prix et subventions de recherche démontrant la qualité de ses travaux. Il est un conférencier recherché et un organisateur dévoué, et ses interventions et ses opinions sont aussi prisées dans de nombreux médias lors des diverses campagnes électorales, entre autres.
- Il est membre fondateur de LégallIA, pour un développement éthique et responsable de l'intelligence artificielle en droit, et de HumanIA, projet qui permet d'orienter les travaux en IA vers le bien commun. Il est aussi membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ) et, depuis 2017, il est le directeur, Axe Fédéralisme de coopération, asymétrie et solidarité du Centre d'analyse politique : Constitution et Fédéralisme.
- Étant donné son implication au sein de nombreux organismes ou associations, notamment la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, dont il a été le vice-président de 2003 à 2009, l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice, l'Association du Barreau canadien, ou encore le Global Legal Hackathon, il est un véritable ambassadeur de la profession.



**M^e HUGO
CYR, Ad. E.**

Montréal





M^e PAUL DIONNE,
avocat à la retraite,
Ad. E.

Montréal



À la retraite du cabinet Dionne Schulze depuis 2019, M^e Paul Dionne a représenté des organismes inuits, ainsi que des Premières Nations et des conseils tribaux pendant près de 40 ans. Sa pratique incluait autant la négociation de traités, d'ententes administratives, de revendications particulières et de contrats d'affaires, que la défense des droits des Autochtones devant les tribunaux.

- Négociateur hors pair, M^e Dionne a néanmoins plaidé devant plusieurs juridictions, incluant la Cour suprême du Canada. Il a été le premier, au Québec, à plaider devant le nouveau tribunal fédéral voué au règlement des revendications particulières des Premières Nations. La Cour suprême l'a cité comme référence de doctrine en droit autochtone dans l'arrêt *R. c. Desautel*, 2021 CSC 17.
- De 2006 à 2018, il a été régulièrement désigné comme l'un des meilleurs avocats pratiquant le droit autochtone au Canada par *The Best Lawyers in Canada*. Il a aussi été inclus parmi les chefs de file du droit autochtone par le *Canadian Legal Expert Directory* chaque année entre 2013 et 2019. Le cabinet Dionne Schulze, qu'il a cofondé en 2007, figure également parmi les meilleurs cabinets de droit des Autochtones au Québec et au Canada.
- Ses tâches d'enseignement, son rôle de conférencier, sa participation à de nombreux comités et ses écrits et publications, destinés aux étudiants universitaires, avocats, juges, consultants en milieu autochtone, et au grand public, ont servi à propager des notions historiques et juridiques qui concernent les peuples autochtones, et à susciter l'intérêt pour ces questions.

Ad. E.

Une signature d'excellence

M^e Sharon G. Druker est associée et superviseure des Services corporatifs au sein du groupe de Droit des affaires du cabinet Robinson Sheppard Shapiro (RSS). Sa pratique porte principalement sur le droit commercial et le droit des sociétés. Elle conseille et représente des particuliers, des sociétés de personnes et par actions de diverses tailles faisant affaire au Québec, au Canada, aux États-Unis et à l'international.

- M^e Druker figure dans le répertoire annuel *The Best Lawyers in Canada* depuis 2015 en droit des sociétés et a été nommée dans celui de 2022 en fusions et acquisitions. Elle a aussi été nommée dans trois éditions du répertoire canadien *Femmes de tête*, qui reconnaît le travail de femmes administratrices au sein de conseils d'administration. Elle est la lauréate des Prix Reconnaissance 2010 et 2012 de l'Association des femmes en finance du Québec ainsi que du Prix d'excellence 2006 de Femmes de carrière en interaction.
- Engagée dans la communauté, notamment auprès des personnes issues de la diversité et des femmes, elle est membre du Comité Panorama et du Comité Justicia du Barreau du Québec. Elle participe également au comité de sélection des meilleurs ouvrages juridiques de la Fondation du Barreau et est présidente du Comité de liaison avec les avocats en droit des affaires du Barreau de Montréal.
- Elle fait partie du Comité de formation permanente de RSS et a prononcé plusieurs conférences sur le droit commercial ainsi que sur des questions d'intérêt pour les femmes professionnelles pour diverses associations et organismes. Elle est mentore auprès de l'Association des femmes diplômées de l'Université McGill et auprès des étudiants du Réseau d'expertise en droit.



**M^e SHARON G.
DRUKER, Ad. E.**

Montréal





M^e BERNARD
DUHAIME, Ad. E.

Montréal



M^e Bernard Duhaime est professeur titulaire à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal. Il est également lauréat de la Fondation P. E. Trudeau, professeur invité à l'Université Paris II, Fellow à la Geneva Academy et au Centre Wallenberg pour les droits de la personne, de même que membre du conseil du University Network for Human Rights, du Torture Journal et du Centre pour le pluralisme juridique et les droits de la personne.

- Expert mondialement reconnu en matière de défense des droits humains, M^e Duhaime a notamment été avocat à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA et membre et président du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires de l'ONU. Il a effectué des missions dans une vingtaine de pays et a représenté des victimes dans de nombreuses procédures judiciaires et quasi judiciaires internationales, plusieurs ayant fait jurisprudence. Il intervient fréquemment comme expert auprès d'instances étrangères et d'organisations internationales.
- Il a notamment fondé et dirigé la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM, première clinique juridique du genre dans la francophonie. Il a aussi appuyé la création d'initiatives semblables à l'étranger. Il a produit une centaine de publications scientifiques et de rapports institutionnels dans ses champs d'expertise et est le principal auteur canadien en droit interaméricain des droits humains.
- Reconnu par ses pairs, il a été chercheur invité à l'Université de Victoria en Colombie-Britannique, de même que *Fulbright Visiting Chair* à la University of Southern California et *Fellow* à Harvard et à la New York University aux États-Unis, de même qu'à l'Institut universitaire européen en Italie, et aux universités de Palermo et de San Martín à Buenos Aires, en Argentine.

M^e Olga Farman est avocate en droit des affaires chez Norton Rose Fulbright et associée directrice du bureau de Québec.

- M^e Farman possède des compétences approfondies dans des domaines peu explorés et remplis de défis, soit le secteur des sciences de la vie et des soins de santé, ainsi que celui des technologies. Investigatrice de plusieurs partenariats public-privé en santé au Québec, ses compétences sont hautement recherchées. Elle a consacré sa carrière à soutenir le système de santé québécois et, à cet égard, elle a contribué à faire évoluer positivement notre société. Son travail auprès de centres de recherche et de divers clients en sciences de la vie l'a amenée à prendre part à la mise en place de projets innovants et à se démarquer dans le domaine de la gouvernance des organisations.
- Fortement engagée, elle met à profit ses compétences au service de causes qui lui tiennent à cœur. Mentore auprès des jeunes avocates, elle agit également comme l'une des leaders de l'Effet A et est coprésidente de la campagne Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, en plus de participer aux activités de plusieurs fondations et OSBL de la Capitale-Nationale.
- L'inclusion et la valorisation de la diversité font partie intégrante de son ADN, et, par son statut, elle défie et démolit les stéréotypes. Elle est la première femme au Canada à occuper le poste d'associée directrice chez Norton Rose Fulbright. Elle a également ouvert la voie dans un nouveau secteur du droit et a contribué à l'essor de la société, tout en s'engageant au sein de sa collectivité et en s'imposant comme une négociatrice hors pair et une femme d'affaires.



**M^e OLGA
FARMAN, Ad. E.**

Québec





**Me PATRICIA
FOURCAND, Ad. E.**

Montréal



Me Patricia Fourcand exerce en droit de la famille à Montréal au sein du cabinet Miller Thomson. Elle possède une expertise dans les litiges familiaux ayant une composante de droit international.

- Me Fourcand a représenté des clients dans le cadre de dossiers complexes, touchant des questions de conflits de juridiction et de législation. Ses représentations sur les droits des pères en matière de temps parental ont contribué à faire évoluer le droit québécois vers une plus grande égalité entre les rôles des deux parents, reflétant ainsi la valeur sociale qu'est l'égalité des hommes et des femmes.
- Son engagement envers le droit de la famille l'a amenée à siéger durant plusieurs années au sein du Comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale. Conférencière prisée, elle prononce régulièrement des allocutions en droit de la famille au Québec et à l'étranger. Elle est membre *Fellow* de la prestigieuse International Academy of Family Lawyers.
- Elle est également engagée dans des causes visant à reconnaître la place des avocates dans la profession. Elle a collaboré au projet Justicia du Barreau du Québec et participe actuellement au Comité Panorama pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion dans la profession juridique. Elle fait également partie des avocats qui ont fondé le chapitre québécois de l'Association canadienne des avocats noirs qui visent à reconnaître la présence des avocats noirs dans la profession et à assurer la défense des droits des membres de la communauté noire.

M^e Dominique Goubau est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, dont il fut le vice-doyen de 2005 à 2007. Il est également avocat-conseil du cabinet Verdon et Associés depuis 1999.

- Expert largement consulté et reconnu par le secteur privé, mais aussi par les autorités gouvernementales, M^e Goubau concentre ses recherches et son enseignement en droit des personnes, en droit patrimonial de la famille, en droit de l'enfance et de la jeunesse, en bio-droit et en méthodologie de la recherche juridique. Il a rédigé ou dirigé de nombreuses publications, dont *Le droit des personnes physiques* et *Le droit de la famille au Québec*.
- Sa renommée s'étend à l'international, où il a été conférencier invité dans quatre universités prestigieuses en France et en Belgique. Pendant neuf ans, il a été le vice-président de l'Association internationale de droit familial, dont il est membre actif du Comité exécutif encore aujourd'hui.
- Il a été membre de nombreux comités portant sur des réformes importantes du droit, notamment le Comité sur la réforme du droit de la famille du ministère de la Justice (2013-2015), en plus de s'impliquer au Barreau en tant que président du Comité en droit de la famille jusqu'en 2016 et du Comité des équivalences.



**M^e DOMINIQUE
GOUBAU, Ad. E.**

Québec





**M^e FRANÇOIS
GRONDIN, Ad. E.**

Montréal



M^e François Grondin est associé chez BLG. Avocat de litige aguerrri et polyvalent, il plaide régulièrement devant la Cour supérieure, la Cour d'appel du Québec et parfois la Cour suprême du Canada. Il a représenté et agi pour de nombreux clients dans d'importants dossiers de litige, dont le Canadien Pacifique, Aéroports de Montréal, Google et JTI-Macdonald. Il a aussi représenté la Conférence des juges de la Cour du Québec, notamment dans le cadre du Renvoi portant sur la compétence de la Cour du Québec.

- Reconnu dans *Chambers* et *Lexpert*, de même que dans les éditions 2020 et 2021 du répertoire *The Best Lawyers in Canada* en litige des actions collectives, et depuis 2012, en litige en droit des sociétés et droit du litige commercial, M^e Grondin a aussi participé à des commissions d'enquête d'envergure (Chamberland, Gomery, Oliphant).
- Il a enseigné la preuve et la procédure civile à l'École du Barreau et la plaidoirie à l'Université de Montréal (Pierre-Basile-Mignault). Il est un auteur remarqué dans une multitude de secteurs en plus d'être un conférencier recherché.
- Dévoué et doté d'une éthique de travail exemplaire, il est un mentor inspirant auprès de jeunes membres du Barreau. Membre du conseil d'administration de la Fondation Mira auprès de laquelle il s'implique activement depuis 2008, il est également administrateur de la Fondation Joé Juneau et a siégé au conseil d'administration de la Société Huntington du Québec pendant de nombreuses années.

Ad. E.

M^e John Hurley est associé au cabinet Gowling WLG à Montréal, où il dirige le Groupe de droit autochtone. M^e Hurley détient une solide savoir-faire pour les questions relatives aux Premières Nations ainsi qu'une expertise en évaluation environnementale, en énergie, en ressources naturelles et en aide internationale.

- Sommité du droit autochtone, M^e Hurley a travaillé plus de 40 ans avec la nation crie d'Eeyou Istchee et les Inuits du Nunavik. Il a été un artisan juridique incontournable dans l'avancement des droits des Autochtones et de leurs relations avec l'état québécois, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, le premier traité autochtone moderne au Canada touchant environ 60 % de la superficie du Québec.
- Reconnu à maintes reprises par *The Best Lawyers in Canada* et *Lexpert*, il a été impliqué dans la réalisation et la mise en œuvre de nombreuses ententes qui ont suivi la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Il a ainsi, au cours de sa carrière, touché à tous les aspects de la Convention : régime particulier des terres, gouvernance locale et régionale, éducation, santé, justice, police et protection de l'environnement et activités traditionnelles.
- Sa maîtrise exceptionnelle des enjeux autochtones et cris lui a permis d'appuyer les Cris dans la négociation des Ententes sur la gouvernance avec le Québec et le Canada et la mise en œuvre de la Paix des braves. Il a ainsi eu le privilège d'être associé aux avancées relationnelles entre deux nations. Par son travail, son engagement et ses habiletés de négociateur, il a contribué à établir une véritable réconciliation entre la nation crie et la société québécoise.



**M^e JOHN
HURLEY, Ad. E.**

Montréal





**M^e ROBERT
LECKEY, Ad. E.**

Montréal

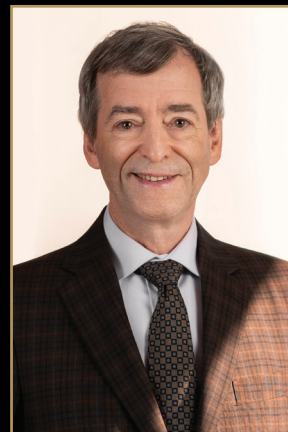


M^e Robert Leckey est doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill, où il enseigne et effectue des recherches en droit constitutionnel, droit de la famille et droit comparé. Il y est également titulaire de la Chaire Samuel Gale depuis 2016 et a dirigé pendant deux ans le Centre Paul-André Crépeau de droit privé et de droit comparé.

- Universitaire influent, M^e Leckey a produit des recherches tournées vers l'avenir, socialement pertinentes et rigoureuses sur les conceptions juridiques de la famille et de la parentalité chez les personnes gaies et lesbiennes. Il est doué d'un talent remarquable pour expliquer la pertinence des changements législatifs et judiciaires québécois. L'impact de ses recherches s'étend au-delà des frontières du Québec et de la profession juridique et rayonne sur les scènes nationales et internationales.
- Professeur de grand talent, il contribue fréquemment à la formation continue des avocats et des juges. Il est un excellent vulgarisateur de sujets juridiques complexes auprès du grand public, et ses opinions et ses explications sont recherchées par les médias.
- Président du Conseil des doyens et des doyennes des facultés de droit du Canada, il a reçu de nombreuses reconnaissances. Parmi celles-ci, mentionnons le Prix de la Fondation du Barreau du Québec, le Prix Canada de l'Académie internationale de droit comparé, le Prix de la principale d'excellence en enseignement, et le Prix « Change-Maker » (réalisateur de changements) de la principale pour le rayonnement médiatique. Il est membre associé de l'Académie internationale de droit comparé et membre du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science de la Société Royale du Canada.

En 1975, après avoir obtenu sa maîtrise en fiscalité, M^e Luc Martel se joint au cabinet fondé par son père, Martel, Cantin avocats. Il démarre alors une longue et exceptionnelle carrière en planification successorale et en droit corporatif et fiscal. En 2007, il y a accueilli son fils avocat, intégrant ainsi une troisième génération de juristes au sein du cabinet familial.

- M^e Martel est parmi les premiers juristes francophones du Québec à avoir intégré les conventions entre actionnaires, la planification testamentaire et la fiscalité afin de mener à terme des transferts d'entreprises entre générations. Il est membre fondateur, et a été administrateur, secrétaire-exécutif, membre de comités ou conférencier de l'Association de planification fiscale et financière (APFF) depuis sa formation en 1975. En 2012, l'APFF lui a décerné le titre de bénévole émérite pour sa contribution exceptionnelle à l'organisation.
- Depuis une trentaine d'années, il enseigne à la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, en plus d'être directeur d'essais de maîtrise, contribuant ainsi à former la relève. L'Université lui a conféré le titre de professeur associé pour souligner la qualité de son enseignement et l'importance de sa contribution tant au programme qu'à l'avancement de l'enseignement de la planification successorale au Québec.
- Il a donné des conférences partout au Québec, tant auprès de la communauté des affaires qu'auprès de ses pairs, au cours desquelles il vulgarise les principes de droit corporatif et fiscal. Il est reconnu au palmarès du répertoire *The Best Lawyers in Canada* comme étant l'un des meilleurs avocats en droit des sociétés, en droit fiscal et en fiducies et successions.



M^e LUC
MARTEL, Ad. E.

Montréal



Ad. E.



M^e NADIA
MARTEL, Ad. E.

Saint-François



M^e Nadia Martel est administratrice de sociétés et a contribué avec talent et rigueur au développement de plusieurs entreprises innovantes du Québec. Elle détient une expérience confirmée en fusions et acquisitions et en négociation de partenariats stratégiques, ainsi qu'une expertise en gouvernance, en gestion des risques et en stratégie d'entreprise.

- Détenant, entre autres, un baccalauréat en administration et une maîtrise en fiscalité en plus de son diplôme en droit, M^e Martel mène une brillante carrière à la croisée du droit et des affaires. Elle a commencé sa carrière en pratique privée en droit des affaires et en droit fiscal dans de grands cabinets, dont Stikeman Elliott et BCF.
- Elle a par la suite occupé plusieurs postes clés de direction au sein d'un éventail impressionnant d'entreprises d'envergure internationale axées sur l'innovation, la création de valeur et le respect. Elle a notamment occupé durant 13 ans les postes de conseillère juridique principale et chef des services juridiques, commercial, conformité et éthique chez Bombardier Produits Récréatifs inc. Elle a aussi acquis une grande expérience relativement à des enjeux complexes de gouvernance et d'éthique dans une perspective internationale.
- Tout aussi remarquable est la liste des entreprises, fondations ou centres de recherche importants où elle a occupé ou occupe des postes d'administratrice. Sur les plans social et communautaire, elle se démarque par son engagement à plusieurs niveaux, dont sa remarquable implication auprès des universités de Sherbrooke et Bishop's. Elle a notamment fait partie du cabinet national de la dernière campagne majeure de financement de l'Université Bishop's qui a permis d'amasser plus de 44 M\$, et elle demeure très impliquée à ce jour.

M^e Lida Sara Nouraie exerce le droit criminel et pénal au sein du cabinet Desrosiers, Joncas, Nouraie, Massicotte (Le Groupe Nouraie, inc.) depuis 2006.

- M^e Nouraie est une avocate hautement estimée dans la communauté juridique. En quinze années de pratique, cette mère de famille de trois jeunes enfants a agi à dix reprises sur le fond dans des dossiers devant la Cour suprême du Canada. Infatigable et engagée sur de nombreux fronts, elle est aussi sollicitée pour son expertise sur les différents enjeux systémiques à travers lesquels s'exerce le droit criminel.
- Référence au Québec dans le domaine de la révision des erreurs judiciaires, elle est cofondatrice et présidente de Projet Innocence Québec, qui vient en aide aux personnes croyant avoir été victimes d'erreurs judiciaires. Elle a aussi été responsable des services juridiques de la Société Elizabeth Fry du Québec, démontrant avec constance entre 2006 et 2019 son engagement social auprès de femmes vulnérables et judiciairisées.
- Depuis longtemps impliquée à l'Association des avocats de la défense de Montréal – Laval – Longueuil dans des postes lourds de responsabilités, notamment à titre de présidente, elle a aussi siégé au sein de nombreux comités consultatifs du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal. À la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM où elle enseigne, elle s'investit particulièrement dans l'encadrement de ses étudiants. Auteure d'articles de doctrine et conférencière recherchée, elle est membre de la faculté du Colloque national sur le droit criminel de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, et elle est récipiendaire de nombreuses distinctions pour l'excellence de son travail.



**M^e LIDA SARA
NOURAIÉ, Ad. E.**

Montréal





**M^e RICHARD
ROY, Ad. E.**

—
Montréal



M^e Richard Roy est avocat général principal au sein du Service des poursuites pénales du Canada, où il œuvre depuis 1995. Il est responsable des dossiers de poursuites les plus importants, complexes et médiatisés au sein de l'organisation.

- M^e Roy a, entre autres, mené la poursuite contre Désiré Munyaneza, accusé de crimes de guerre, de génocide et de crimes contre l'humanité à la suite du génocide au Rwanda en 1994. Il a reçu un prix d'excellence du sous-ministre de la Justice du Canada pour la réalisation collective en 2010, de même qu'un prix d'excellence pour prestation remarquable lors d'une poursuite du Comité fédéral, provincial et territorial des chefs des poursuites en 2020 pour sa prestation de service dans la poursuite pour fraude et corruption internationale contre SNC-Lavalin et Sami Bebawi.
- Il est membre d'un comité national d'experts en droit de l'écoute électronique et son expertise est reconnue à l'échelle nationale parmi les différents corps de polices et organismes de poursuites criminelles. Il est aussi membre du Comité consultatif en droit criminel du Barreau du Québec, en plus d'être membre du Comité d'accès à la profession.
- Au cours des 25 dernières années, il a donné plus de 35 conférences et formations tant au Canada qu'à l'étranger. Ses formations s'adressaient à des forums variés, allant des organismes d'enquêtes aux procureurs et à la magistrature.

Ad. E.

Depuis 2004, M^e Miville Tremblay exerce exclusivement en médiation et en résolution de conflits. À ce jour, il a effectué plus de 1 500 médiations en droit de la famille, civil, commercial, assurances et en milieu de travail.

- Il a été bâtonnier du Barreau de Hull de 2006 à 2008 et membre de nombreux comités du Barreau au fil du temps. Il a été président de l'AAP et l'organisateur de deux congrès provinciaux pour cette association.
- Chef de file de la justice participative au Québec, il enseigne cette vision à l'École du Barreau, à la formation continue du Barreau et au privé, tant en France qu'au Québec. Depuis 2008, il est impliqué dans l'organisation de la Table ronde de la justice participative du Barreau de Montréal. Grand communicateur, il anime cette Table depuis ses débuts.
- Investi dans sa communauté, il a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Saguenay et membre de la Société de développement de Saint-Honoré, entre autres. Il fait la promotion de la pratique de la médiation en région, soutenant ainsi l'accès à une justice proche des gens. Membre de la communauté LGBTQ+, il a toujours soutenu l'importance de la diversité au sein de la profession et de notre société.



**M^e MIVILLE
TREMBLAY, Ad. E.**

**Saguenay-
Lac-Saint-Jean**





M^e JOCELYN
VERDON, Ad. E.

Québec



M^e Jocelyn Verdon est associé du cabinet Verdon Armanda Gauthier, où il exerce en droit familial et en droit des successions.

- M^e Verdon a représenté le Barreau du Québec auprès d'instances gouvernementales, notamment la Commission parlementaire sur la réforme du *Code de procédure civile* en 2016 et la Commission parlementaire sur le service de révision des pensions alimentaires en 2012. De 2002 à 2004, il a été le conseiller du ministre de la Justice quant aux amendements sur les règles de fixation de pensions alimentaires pour enfants.
- Récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec en 2014, il est le président du Comité en droit de la famille du Barreau du Québec. Pendant plus de cinq ans, à titre de procureur, il a accompagné la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec jusqu'en Cour suprême, dans la célèbre cause *Éric c. Lola*.
- Il est un conférencier et un formateur apprécié, tant pour la formation continue du Barreau et l'École du Barreau que pour les juges de la Cour supérieure du Québec. Il est aussi un auteur reconnu et coauteur depuis 2016 de l'ouvrage *Le Grand collectif – Code de procédure civile, Commentaires et annotations* aux Éditions Yvon Blais.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2020-21



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

En regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19 vécue lors de l'année scolaire 2019-2020, le Comité de la formation professionnelle a pris la décision de souligner l'excellence académique des étudiants de l'automne 2019 et ceux de l'hiver 2020 séparément, et de revenir à la formule habituelle pour 2020-2021.

Présenté en collaboration avec :

Barreau 
du Québec

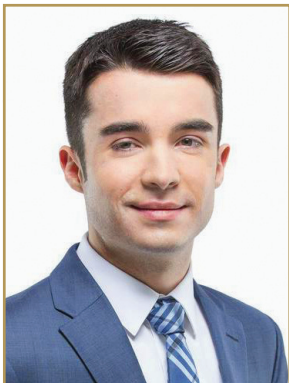


CONSTANCE BOUTHILLIER
1^{er} rang

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Automne 2019



Constance Bouthillier a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal en 2019, suivi d'un Juris Doctor en common law nord-américaine en 2020 de la même université. Tout au long de son parcours universitaire, elle a figuré sur la liste d'excellence de la Faculté. Afin d'allier sa passion pour le voyage à son intérêt pour le droit, elle a participé à un programme d'échange à la China University of Political Science and Law à Pékin. Durant son baccalauréat, elle a également effectué un semestre d'étude à l'Université de Milan, en Italie. Elle suit présentement son stage en litige au sein du cabinet McCarthy Tétrault, à Montréal.



MARC-ANTOINE GAUDET
2^e rang

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Automne 2019



Marc-Antoine Gaudet a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université Laval en 2018, avec mention au second rang du Tableau d'honneur de la Faculté de droit. Au cours de ses études de premier cycle, il a effectué un semestre d'étude à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il a perfectionné ses connaissances en matière de droit comparé et de théorie du droit. Il a également pu concrétiser son intérêt pour la recherche en effectuant un stage à la Cour supérieure. Subséquemment, il a suivi le programme de Juris Doctor à l'Université de Montréal. Il exerce actuellement à titre d'avocat en litige au sein du bureau de Montréal de McCarthy Tétrault, où il a préalablement travaillé comme étudiant et stagiaire en droit.



GABRIELLE GOSSELIN

1^{er} rang

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Hiver 2020



Gabrielle Gosselin a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université Laval. Au cours de ses études, elle s'est engagée auprès du Bureau d'information juridique et de la Clinique de droit international pénal et humanitaire. À son retour d'une session à l'étranger en France, elle a aidé à mettre sur pied le Comité de droit criminel et pénal dont elle a assuré la présidence. Elle pratique aujourd'hui comme avocate criminaliste au cabinet Yves Ménard Avocats, où elle a effectué son stage de formation professionnelle.



SAMUEL LABRECQUE
2^e rang ex æquo

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Hiver 2020



Samuel Labrecque détient un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke avec cheminement coopératif. Durant ses études de premier cycle, il a été embauché par Fasken Martineau DuMoulin à Montréal pour son stage du Barreau prévu à l'été 2022. À l'hiver 2020, il a terminé la formation professionnelle de l'École du Barreau. Il fait actuellement une maîtrise en droit avec mémoire à l'Université Laval. Son mémoire porte sur l'utilisation de la *Loi sur l'accès à l'information* par les entreprises avec un accent sur les contrats publics.



STEPHANIE RIMONTI
2^e rang ex æquo

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Hiver 2020



Stephanie Rimonti est diplômée du programme national de l'Université d'Ottawa. Elle possède une double formation juridique en droit civil et en common law. Pendant ses études, elle a participé à la Clinique de droit notarial de l'Outaouais, un programme d'aide aux citoyens mis sur pied par la Chambre des notaires du Québec et la faculté de droit de son université. Une fois ses diplômes obtenus, elle a effectué un stage en tant qu'étudiante en droit au cabinet Levy Tsotsis. Après avoir réussi l'examen du Barreau du Québec à l'hiver 2020, elle a effectué son stage au sein du cabinet Hamelin Picard Beauvais. Elle y pratique à ce jour en tant qu'avocate exerçant en droit criminel et pénal.



NIHAL SELIM
2^e rang ex æquo

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE Hiver 2020



Égyptienne d'origine, elle a obtenu une double licence en droit et en philosophie à la Sorbonne en 2018. Une fois diplômée, elle a décidé de s'installer au Québec, où elle a suivi le programme d'équivalences pour les juristes formés à l'étranger à l'Université de Montréal. Durant ses études à l'Université de Montréal, elle a effectué un stage en droit familial et civil auprès de M^e Nathalie Darveau-Langevin et M^e Lisanne Blanchette chez DLB Justice. Après avoir passé le Barreau en 2020, elle a poursuivi son aventure chez DLB Justice dans le cadre de son stage. Aujourd'hui, elle travaille en tant qu'avocate en droit professionnel à l'Ordre des chimistes du Québec.



JOSHUA BLATT
1^{er} rang

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE 2021



Joshua Blatt a obtenu son baccalauréat en droit civil et en common law à l'Université McGill, au cours duquel il a notamment reçu le prix du juge Jeffrey Edwards et s'est classé au 7^e rang mondial dans le Vis International Arbitration Moot. Avant cela, il a obtenu, avec distinction, un baccalauréat en commerce avec une majeure en finance à l'Université McGill. Au cours de ses études, il a travaillé pour le service des affaires juridiques d'Investissement PSP et, par la suite, à titre d'étudiant au cabinet Osler, Hoskin et Harcourt. En juin 2021, il a commencé son stage au sein du groupe de droit des affaires chez Osler.



SIMON GHATTAS
2^e rang

Tableau d'honneur **de L'EXCELLENCE 2021**



Après ses études collégiales en techniques juridiques, Simon Ghattas a eu la piqûre du droit et a décidé de se tourner vers la Faculté de droit de l'UQAM, où il a obtenu son baccalauréat en droit en se méritant une mention d'excellence et une bourse pour ses résultats scolaires. Il s'est également impliqué auprès de la Clinique juridique de l'UQAM. Tout au long de ses études, il a occupé des emplois dans le domaine juridique, principalement au sein du cabinet Tucci & associés. Il a ensuite décidé d'explorer le droit du travail dans le cadre de son stage du Barreau à la Centrale des syndicats du Québec.

MERCI à nos partenaires

Partenaire principal

MONTPETIT

RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES
SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES

Partenaire argent

 Lussier
Dale Parizeau®

Partenaire bronze

 THOMSON REUTERS®

Partenaire du cocktail

PAQUETTE
HUISSIERS DE JUSTICE

Une signature d'excellence

Ad. E.





Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411
Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca



Édité en novembre 2021



Barreau
du Québec

